



*Site Internet du Comité
Départemental de Meurthe
et Moselle de la Fédération
française de cyclotourisme*

www.codep54-ffct.org



Règlement

Le Comité Départemental de Meurthe et Moselle de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) organise, contrôle et homologue la Randonnée Permanente dénommée « **La Grande Etoile de Sion** » (label national N°297/14).

Cette organisation est ouverte à tous les cyclotouristes, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette. Les participants non licenciés FFCT sont assurés au minimum en responsabilité civile par l'organisateur. Les participants doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et de son environnement.

Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Les départs et arrivées des branches peuvent s'effectuer à Sion ou au point de contrôle extrême de la branche correspondante.

Chaque contrôle sera validé par l'apposition d'un timbre humide sur la carte de route ou par une photo représentant le panneau du point de contrôle avec la bicyclette.

Cette carte sera renvoyée au responsable à l'issue de la randonnée et retournée après homologation (*une médaille souvenir numérotée facultative peut être expédiée lors du retour de l'homologation pour la somme de 5 €*).

Pour homologuer cette randonnée permanente les 6 branches de l'étoile doivent avoir été parcourues sur des bicyclettes sans délai dans le temps.

INSCRIPTIONS

- Licenciés FFCT (+ de 18 ans) : 4 €
- Licenciés FFCT (- de 18 ans) : Gratuit
- Non licenciés (+ de 18 ans) : 6 €
- Non licenciés (- de 18 ans) : 2 €

A régler par chèque à l'ordre du « CODEP 54 FFCT » accompagné d'une enveloppe timbrée.

Sous quinzaine de la réception de l'inscription, le participant recevra l'itinéraire détaillé et renseigné sur les curiosités et aspects pratiques (hôtels, restaurants, campings, vélocistes, ...).



Randonnée Permanente
Label National N°297/14



*La Grande
Etoile
de Sion*

6 branches - 657 kilomètres
Dénivelé cumulé : 8040 m.



Le Comité Départemental de Meurthe et Moselle de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) vous invite à la découverte de la Colline Inspirée et ses environs.

La Colline de Sion constitue un élément emblématique et historique du paysage local et régional. Du haut de ses 500 mètres d'altitude, elle constitue également un formidable observatoire du paysage.

6 parcours distincts, à effectuer seul ou en groupe, vous permettront de :

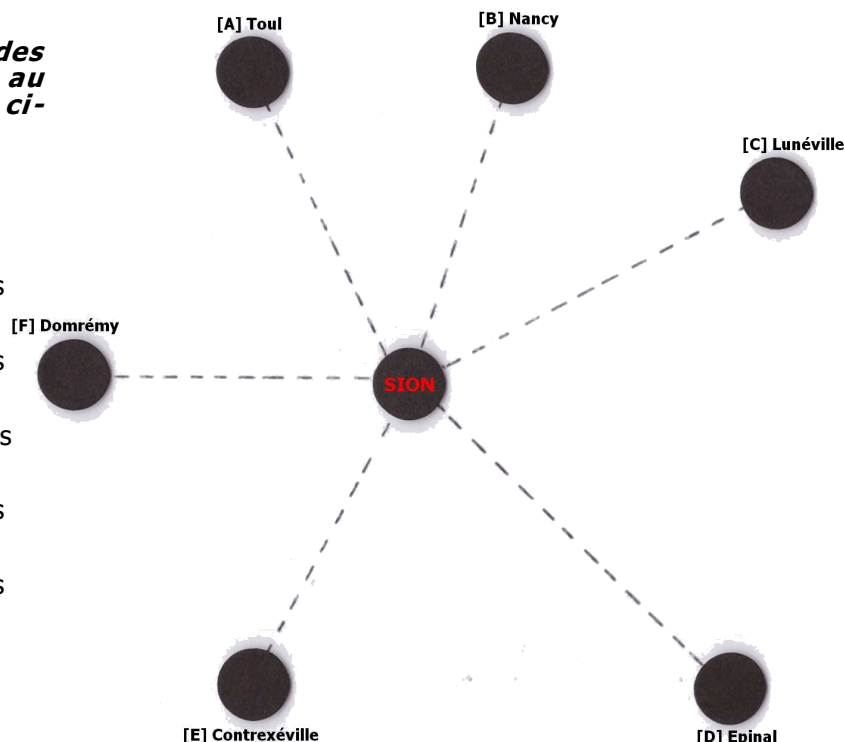
- ◆ Sillonner le Sud de la Meurthe et Moselle pour rallier **Toul** et son vignoble, **Nancy** et la Place Stanislas ou **Lunéville** et son château.
- ◆ Parcourir l'Ouest Vosgien et visiter la maison natale de Jeanne d'Arc à **Domrémy**, les villes thermales de **Vittel** et **Contrexéville**, l'imagerie d'**Epinal**, les musées de la Lutherie ou de la dentelle à **Mirecourt**.

Les départs et arrivées de chacune des branches peuvent s'effectuer à Sion ou au point de contrôle extrême indiqué ci-après :

- Branche A : Toul**
96 km - Dénivelé : 1319 mètres
- Branche B : Nancy**
107 km - Dénivelé : 1349 mètres
- Branche C : Lunéville**
113 km - Dénivelé : 1220 mètres
- Branche D : Epinal**
115 km - Dénivelé : 1264 mètres
- Branche E : Contrexéville**
111 km - Dénivelé : 1325 mètres
- Branche F : Domrémy**
115 km - Dénivelé : 1563 mètres

Les 6 branches totalisent :

- ◇ Une distance de **657 kilomètres**
- ◇ **4 sites BCN/BPF** : Nancy (54), Sion Vaudémont (54), Toul (54), Domremy (88)
- ◇ **5 cols** : Les cols du Minet (349 m), et des 3 fontaines (474 m) en Meurthe et Moselle, les cols du Haut de Salin (403 m), des Clochettes (478 m) et de la Main Noire (430 m) dans les Vosges.



Bulletin d'inscription **Randonnée Permanente** **La Grande Etoile de Sion**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse:

Code Postal :

Ville :

Adresse mail :

Licencié(e) FFCT Non licencié(e) FFCT

Pour les licenciés FFCT

N° de licence FFCT :

N° du club :

Nom du club :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité.

Date :

Signature :

Ci-joint chèque d'un montant de € à l'ordre du « CODEP 54 FFCT » accompagné d'une enveloppe timbrée.

CONTACT

Comité Départemental de Cyclotourisme
Cyril VILLEMIN
402 avenue du Maréchal Joffre • Bât.I - Ent.1
54200 ECROUVES
06.15.20.28.31
departement54-presidence@ffvelo.fr
maillard.jeanmarie@yahoo.fr